

PRIX NIOBÉ. — Sept prix de *quatre mille francs* : à M. l'abbé TAUPIN, église Sainte-Anne, Paris ; — aux SŒURS DE SAINT-SAUVEUR, Le Perreux (Seine) ; — à L'ORPHELINAT-PRÉVENTORIUM DE LA SOLITUDE, Martillac (Gironde) ; — aux ŒUVRES DE JEUNESSE ET D'ASSISTANCE DU QUARTIER DES HALLES, Paris, 1^{er} ; — aux ŒUVRES SOCIALES DE SAINT-SÉVERIN, Paris, 5^e ; — à LA MAISON DE CHARITÉ DE LA RUE DU CLOÎTRE-SAINT-MERRE, Paris, 4^e ; — à LA MAISON MATERNELLE, Paris, 19^e. — Trois prix de *deux mille francs* : à L'ORPHELINAT LE HÉGARAT, Nogent (Seine-Inférieure) ; — aux ŒUVRES DES DAMES DE LA MISÉRICORDE, Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) ; — à L'ORPHELINAT DE VIEUX-MOULIN (Oise). — Deux prix de *mille francs* : à L'HOPITAL PANNETIER, Brienne (Maine-et-Loire) ; — à L'ORPHELINAT DES ARTS, Courbevoie (Seine).

PRIX PORTENEUVE. — Un prix de *quatre mille francs* : à LA COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX (Haute-Savoie). — Un prix de *deux mille francs* : à LA FÉDÉRATION NATIONALE DES FILS DES TUÉS, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

PRIX RIGOT. — Un prix de *quinze cents francs* : à L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES, Paris.

PRIX VERDIER-COUDERT. — Un prix de *trois mille francs* : aux ŒUVRES SOCIALES DE LA PAROISSE DE MORANNES (Maine-et-Loire).

PRIX DE VERTU

PRIX BERTHIER. — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle BALITE, *Francine*, Neuilly-sur-Seine (Seine).

PRIX BLANCHET. — Un prix de *mille francs* : à la dame veuve JOSEPH DE LA ROCHE, Chartres (Eure-et-Loir).

PRIX BOUTIGNY. — Un prix de *mille francs* : à HEID, Triel-sur-Seine (Seine-et-Oise).

PRIX BUISSON. — Un prix de *mille sept cents francs* : à la dame ROUSSILLON, *Henri*, Billecul (Jura).

PRIX CAMILLE CLAVELAN. — Un prix de *trois mille francs* : à la dame veuve COURTEVILLE, Pléaux (Cantal).

PRIX VIRGINIE COLOMBEL. — Six prix de *deux mille francs* : à la demoiselle GRESS, *Mariette*, Lure (Haute-Saône) ; — à la demoiselle JAULT, *Germaine*, La Tagnière (Saône-et-Loire) ; — à la demoiselle QUILGARO, *Marie-Joséphine*, Saint-Clet (Côtes-du-Nord) ; — à la demoiselle BOUGON, *Marie-Madeleine*, Tessé-la-Madeleine (Orne) ; — à la demoiselle RESMOND, *Anna*, La Houssaye-en-Quessoy (Côtes-du-Nord) ; — à la demoiselle GAMARD, *Jacqueline*, Abbeville (Somme). — Quatre prix de *mille francs* : à la demoiselle LEGALLE, *Angèle*, Barenton (Manche) ; — à la dame FILIPPI, *Rose*, Tasso, par Zicavo (Corse) ; — à la demoiselle AUBERT, *Madeleine*, Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure) ; — à la demoiselle COSTE, *Jeanne*, femme Bousquet, Murviel-les-Montpellier (Hérault).

PRIX COURBON. — Un prix de *mille six cent cinquante francs* : à la demoiselle BOUCHOT, *Françoise*, Paris.

PRIX COUREL. — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle TAILLE, *Maria*, La Rivière-en-Touvois (Loire-Inférieure).

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Quatre prix de *mille francs* : à la dame SAUNIER, *Jean-François*, Mestirien-en-Plougasnou (Finistère) ; — aux époux VENEL, Paris, 19^e ; — à la demoiselle COTI, *Marie*, Tasso, par Zicavo (Corse) ; — aux époux ROLLAND, Paris, 18^e.

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Six prix de *trois mille francs* : à la dame CASANOVA, *Paul*, Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) ; — à la dame veuve PIGNOL, Saint-Pardoux-l'Ortigier (Corrèze) ; — à la demoiselle LEMAIRE, *Maria*, Bruille-les-Marchiennes (Nord) ; — à la dame BLAVIER, *Gaston*, Chémery-sur-Bar (Ardennes) ; — à la demoiselle BOYER, *Marthe*, La Coste (Ardèche) ; — à la demoiselle GRAS, *Cécile*, Paris, 10^e.

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Trois prix de *trois mille francs* : aux époux HUSY, *Victor*, Lavans-Vuillafans (Doubs) ; — aux époux POUILLE, *Raymond*, Isbergues (Pas-de-Calais) ; — aux époux BALLE, *Henri*, La Borde (Corrèze).

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Un prix de *six mille francs* : à la demoiselle ASSO, *Marie-Louise*, Paris, 16^e.

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Trois prix de *quatre mille francs* : à la demoiselle FERRAND, *Jeanne*, Bourg-la-Reine (Seine) ; — à BUCAILLE, *Louis*, Saint-André d'Hébertot (Calvados) ; — à SCHNEIDER, *Ernest*, Beinhelm (Bas-Rhin).

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Trois prix de *quatre mille francs* : à la SŒUR ROY, Fort-Dauphin (Madagascar) ; — à BOUDRIOT, *François*, Paris, 18^e ; — à la dame MASGRANGEAS, Paris, 16^e.

FONDATION ALEXANDRE DARRACQ. — Vingt-six prix de *deux mille francs* : à la dame veuve LE BRUN, *Pierre*, Saint-Lô (Manche) ; — à la dame DANDÉ, *Émile*, Bourg-Langon (Ille-et-Vilaine) ; — à la dame veuve BERNARD, *Léon*, Bourmont (Haute-Marne) ; — à la dame LACAILLE, *Auguste*, Domptail (Vosges) ; — à la dame veuve JÉZÉGOU, Lambézellec (Finistère) ; — à la dame veuve JÉHANNAULT, *Eugène*, Le Reuff-en-Rétiers (Ille-et-Vilaine) ; — à la dame veuve HOULBERT, *Léon*, L'Aubert-

à-Beaufay (Sarthe) ; — à la dame GUIDET, *Frédéric*, Saules (Doubs) ; — à la dame veuve GOGUET, *Paul*, Gerville (Seine-Inférieure) ; — à la dame veuve LOISEAU, *Ernest*, Le Mans (Sarthe) ; — à la dame LE SOURN, *Joseph*, Moulin-de-Kéraly (Morbihan) ; — à la dame veuve VALLI, *François*, Sartène (Corse) ; — à la dame veuve MARIN, *Jules*, Chanteheux (Meurthe-et-Moselle) ; — à la dame veuve NICOLAS, *Charles*, Lambézellec (Finistère) ; — à la dame veuve PIONCEAU, *Guillaume*, Cadillac-en-Fronsadais (Gironde) ; — à la dame veuve BRIQUEZ, Fessevillers (Doubs) ; — à la dame CALINAUD, *Henri*, Maubeuge (Nord) ; — à la dame veuve CABROL, *Albert*, Capestang (Hérault) ; — à la dame veuve BRIARD, *Arthur*, Mesnil-Simon (Calvados) ; — à la dame veuve BRAND'HONNEUR, *Jean*, Pontorson (Manche) ; — à la dame veuve DHEILLY, *Gaston*, Puchevillers (Somme) ; — à la dame veuve BÉLOT, *Maurice*, Cirey-les-Bellevaux (Haute-Saône) ; — à la dame veuve BAUCHE, *Augustin*, Ferrières-en-Bray (Seine-Inférieure) ; — à la dame veuve DESMOULINS, *Urbain*, Quesmy (Oise) ; — à la dame DESPAUX, *Orleix* (Hautes-Pyrénées) ; — à la dame veuve DUHAMEL, *Maxime*, Annouville-Vilmesnil (Seine-Inférieure).

FONDATION LOUISE DARRACQ. — Un prix de quatre mille francs : à la dame veuve LEFEVRE, *Daniel*, Coucy-le-Château (Aisne). — Six prix de mille francs : à la dame veuve ROOS, *Madeleine*, Lixhausen (Bas-Rhin) ; — à la dame veuve VILLANOVA, *François*, Nefflès (Hérault) ; — à la dame veuve CASEZ, *Léon*, Villers-Outréaux (Nord) ; — à la dame veuve CHAMPION, *Robert*, Espin (Calvados) ; — à la dame DUBOIS, *André*, Étaples (Pas-de-Calais) ; — à la dame FILIPPI, *Antoine*, Ajaccio (Corse).

PRIX DAUVOIS. — Un prix de deux mille francs : à la demoiselle BACHELIER, *Marie*, Nantes (Loire-Inférieure).

PRIX DOS SANTOS. — Deux prix de deux mille francs : à la demoiselle ROBERT, *Marie*, Paris, 6^e ; — à la demoiselle LELIMOUZIN, *Marie*, Tribehou (Manche). — Un prix de mille cinq cents francs : à la demoiselle GIAGNOLINI, *Marie*, Serres (Hautes-Alpes).

PRIX CAMILLE FAVRE. — Trois prix de deux mille francs : à la demoiselle MORTIER, *Mathilde*, Dijon (Côte-d'Or) ; — à la demoiselle PARIS, *Hélène*, Houilles (Seine-et-Oise) ; — à la dame COLLERY, *Noémie*, Allèves (Haute-Savoie).

PRIX VEUVE DE FREYCINET. — Un prix de quatre mille francs : à la demoiselle MAILLARD, *Marie*, Paris, 5^e.

PRIX FOURNIER-SARLOVÈZE. — Un prix de trois mille francs : à la dame SENTILHES, *Henri*, Versailles (Seine-et-Oise).

PRIX GALLOIS. — Un prix de mille francs : à la demoiselle JAMET, *Nathalie*, Verneuil (Eure).

PRIX GOUILLY-DUJARDIN. — Un prix de mille cinq cents francs : à la demoiselle ORSATELLI, *Anna*, Bastia (Corse).

PRIX GUIGOT. — Deux prix de mille cinq cents francs : à la demoiselle MESTAT, *Juliette*, Soulac-sur-Mer (Gironde) ; — à STABLO-BRÉVAL, *Edmond*, Paris, 11^e. — Deux prix de mille francs : à la dame DAVIAUD, *Anna*, Thairé-d'Aunis (Charente-Inférieure) ; — à la dame MALABOUCHE, *Louis*, Mende (Lozère).

PRIX HALLEZ-CLAPAREDE. — Un prix de mille sept cent cinquante francs : à la dame MATHIEU, *Léon*, Paris, 19^e.

PRIX HENRI HOUDARD. — Un prix de deux mille francs : à la demoiselle MARTINEAU, *Mélanie*, Louin (Deux-Sèvres). — Un prix de mille francs : à la dame HOCQUET, *Andrée*, Paris, 15^e.

PRIX HUOT-CONTE. — Un prix de deux mille cinq cents francs : à la demoiselle VAYSSIÉ, *Gabrielle*, Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

PRIX MARIE LASNE. — Un prix de huit cent cinquante francs : à LEFEBVRE, *Marius*, Saint-Dizier (Haute-Marne).

PRIX LE BLANC DE LA CAUDRIE. — Trois prix de deux mille francs : à la dame Bréville, *Charles*, Paris, 6^e ; — à la demoiselle SCHWEICKHARDT, *Aurélié*, Bourg-la-Reine (Seine) ; — à la dame MÉROUR, *Yves*, Argol (Finistère). — Trois prix de mille cinq cents francs : à la demoiselle ROUGIER, Coucé-Molitar (Eure-et-Loir) ; — à la demoiselle VULLIEZ, *Angèle*, Paris, 1^{er} ; — à la dame veuve ROCHE, *Pierre*, Courbettes-Planes (Lozère). — Six prix de mille francs : à la dame JOURDAN, *Hippolyte*, Pelouze (Lozère) ; — à la dame POLI, *Claire*, Albitreccia (Corse) ; — à la demoiselle AVIZOU, Béziers (Hérault) ; — à la demoiselle CHAUVELIER, *Louise*, Le Lude (Sarthe) ; — à la demoiselle COUTURIER, *Marie*, Pont-de-Chéruf (Isère) ; — à MAINETTI, *Antoine*, Paris, 6^e.

PRIX DENIS LEFORT. — Quatre prix de deux mille francs : à la demoiselle POINTILLON, *Evelyne*, Paris ; — à la demoiselle BEAUCART, *Thérèse*, Versailles (Seine-et-Oise) ; — à la demoiselle LEMARCHAND, *Odette*, Paris, 14^e ; — à la demoiselle AUGÉ-ROBERT, *Marie-Louise*, Paris. — Un prix de mille cinq cents francs : à la demoiselle GARRAULT, *Léontine*, Louveciennes (Seine-et-Oise). — Trois prix de mille francs : à la demoiselle ALLIX, *Lucie*, Paris, 7^e ; — à la demoiselle CERTENAI, *Madeleine*, Versailles (Seine-et-Oise) ; — à la demoiselle DEREIMS, Paris, 9^e.

PRIX LE FRAPPER. — Deux prix de deux mille francs : à MANSIRE, *Bernard*, Rouen (Seine-Inférieure) ; — à LÉMAR, *Georges*, Draguignan (Var).

PRIX LELEVAIN. — Un prix de sept cents francs : à la demoiselle CHARRIN, *Marie-Louise*, Paris, 6^e.

PRIX MONTYON. — Quatre prix de deux mille francs : à la demoiselle GARNIER, *Madeleine*, Paris, 16^e ; — à la dame BOULMIER, *Cécile*, Bray-en-Val (Loiret) ; — à LÉBOUCHER, *Joseph*, Le Mans (Sarthe) ; — à la dame CHEVALLIER, *Louise*, Niort (Deux-Sèvres). — Sept médailles : au comte VAN DEN

BRANDEN DE BRANDEN, *Paul*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à LAUTHELIN, *André*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — au baron DE PÉLUGER, *Ernest*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à PLANCHON, *Marc-André*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à PRICCO, *Robert*, Nice (Alpes-Maritimes) ; à SCHERTENLEIB, *Charles*, Nice (Alpes-Maritimes) ; — à DROZ, *Alfred*, Nice (Alpes-Maritimes).

PRIX MUNKEL. — Un prix de *sept cent cinquante francs* : à la dame PIÉTRI, *Blanche*, Quenza (Corse).

PRIX EUGÉNIE MURER. — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle GRÉVIN, *Irma*, Grandrieux (Aisne).

PRIX PASSEMARD. — Un prix de *cinq cents francs* : à la demoiselle BOUDEREAUX, *Éliane*, Chierry (Aisne).

PRIX PEROU. — Un prix de *quatre cent cinquante francs* : à la demoiselle VIGNIER, *Léa*, Pontorson (Manche).

PRIX PEYRARD-BEAUMANOIR. — Un prix de *mille cinq cents francs* : à la demoiselle DUCORON, *Céline*, Neuilly (Seine).

PRIX REINE POUX. — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle BALLAND, *Simone*, Charenton (Seine).

PRIX SAVOURAT-THENARD. — Deux prix de *mille francs* : à la demoiselle BOUTONNET, *Maria*, Dalmayrac (Aveyron) ; — à la demoiselle PRÉVOST, *Ernestine*, Paris. 6^e. — Un prix de *sept cents francs* : à la demoiselle CATRY, *Louise*, Viry (Haute-Savoie).

PRIX SIMONIS-EMPIS. — Deux prix de *mille cinq cents francs* : à la dame BECKER, *Louis*, Bondoufle (Seine-et-Oise) ; — à la dame veuve FAURE, *Marie*, La Ribière (Haute-Vienne).

PRIX SUDRE. — Un prix de *deux mille francs* : à la demoiselle WULLIAM, Paris, 7^e.

PRIX LOUISE VARAT-LAROUSSE. — Un prix de *deux mille quatre cents francs* : à la dame HAYET, *Basilide*, Camo (Basses-Pyrénées).

PRIX JULES FAIVRE. PRIX GABIOU-CHARRON. PRIX GENIN. PRIX LESTIENNE. — Un prix de *mille francs* : à CHEVALIER, *Henri*, Saint-Denis (Seine).

PRIX ANONYME. PRIX AUBRIL. PRIX CHARLES BLOUET. — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle RENAUDOT, *M.-L.*, Paris.

PRIX VEUVE BLOUET. PRIX GAILLARD, PRIX LETELLIER, PRIX LIZOT. PRIX PILLIOT. — Un prix de *mille francs* : à la demoiselle CHAPDANIEL, *Anna*, Saint-Frézal d'Abbuges (Lozère).

PRIX SIMOND-TISSEYRE. PRIX VINCENT. — Un prix de *mille francs* : à la dame PELLETIER, Amailloux (Deux-Sèvres).

PRIX GRIFFAND. PRIX LAUSSAT. PRIX LECOCQ-DUMESNIL. — Un prix de *neuf cents francs* : à la demoiselle BARRANDON, *Marthe*, Montchiroux (Lozère).

PRIX MARY HYLAND. PRIX CONSTANTIN MAUGENET. — Un prix de *huit cents francs* : à la dame SANTONI, *Louise*, Tasso, par Zicavo (Corse).

PRIX LE BLANC DE LA CAUDRIE. PRIX SOURIAU. PRIX GOFFARD. — Un prix de *mille neuf cents francs* : à la demoiselle BUSCH, *Jeanne*, Issy-les-Moulineaux (Seine).